

Centenaire du Père Girard [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*
*
*

En France, les examens pour le brevet de capacité ne sont pas seulement subis par les aspirants et les aspirantes à l'enseignement ; nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui ne songent nullement à entrer dans la carrière pédagogique s'y présentent tous les ans ; le brevet élémentaire ou supérieur est considéré, surtout par les jeunes filles, comme le couronnement de leurs études.

Une nouvelle réglementation des brevets de capacité a été décidée au mois d'août. En ce qui concerne la composition du jury pour le brevet supérieur, nous lisons les dispositions suivantes, rapportées par l'*Education chrétienne* :

« Désormais, les commissions d'examen pour le brevet supérieur comprennent obligatoirement :

Un inspecteur de l'enseignement primaire ; — le directeur ou la directrice de l'école normale ; — deux professeurs d'école normale ou d'école primaire supérieure (un de l'ordre des lettres et un de l'ordre des sciences) ; — un instituteur public pourvu du brevet supérieur ou une institutrice publique pourvue du même brevet.

Les autres membres sont choisis parmi les fonctionnaires ou les anciens fonctionnaires de l'enseignement public, supérieur, secondaire ou primaire. La nouveauté consiste ici dans l'entrée obligatoire de deux professeurs d'écoles normales ou primaires supérieures et d'un instituteur ou d'une institutrice dans la commission d'examen, et dans la réduction du nombre d'inspecteurs primaires, directeurs et directrices d'écoles normales qui devaient y figurer autrefois. »

CENTENAIRE DU PÈRE GIRARD

(Suite.)

A la Grenette, M. le chanoine Quartenoud, inspecteur, prend la parole après M. l'archiviste cantonal. Il remercie tout d'abord ceux qui ont été les organisateurs de cette belle fête.

« Le Père Girard, dit-il, a eu une belle unité de vie. Il enseigne toujours, et le succès de son enseignement vint de ce qu'il apporta dans ce travail la bonté et l'affection, la science et la méthode.

En parcourant la carrière du Père Girard, nous voulons spécialement rechercher comment s'est développée chez lui la faculté maîtresse qui le fit pédagogue dans toute la force de l'âme, sans rien de ce qui fait du pédagogue un pédant, mais avec tout ce qui fait le véritable éducateur.

Ainsi que M. Schneuwly vient de le dire, il commença son enseignement dans sa famille. Il fut l'aide de sa mère dans l'instruction de ses jeunes frères et sœurs. Il était le cinquième sur une famille de quinze enfants, et en apprenant à lire à ses frères et sœurs, il réapprit lui-même tout seul, à l'aide des auteurs grammairiens, cette langue française qu'il constata lui avoir été mal enseignée. Son entrée dans l'ordre des Cordeliers lui fait faire des études en Allemagne ; il apprend à fond la langue allemande ; il manifeste un goût prononcé pour les mathématiques, la physique, la philosophie. Il s'efforce de reconstruire par lui-même toute une partie de la géométrie. Ses aptitudes pour les mathématiques lui font aborder avec succès l'astronomie. Il reprend ses études de latin pour tirer des auteurs classiques tout ce qu'ils avaient de meilleur. C'est maintenant un homme de haute culture, nourri d'idées générales et de connaissances supérieures. Il revient d'Allemagne à Fribourg, où il inaugure son enseignement par un cours de philosophie aux novices de son couvent. Il enseigne aux fidèles du haut de la chaire chrétienne, pendant neuf ou dix ans consécutifs.

Comme la célèbre question de l'Académie de Dijon tomba sous les yeux de Jean-Jacques Rousseau, le Père Girard a connaissance d'une sorte de concours ouvert par le gouvernement helvétique sur une question d'école.

Le 2 mai 1798, le Directoire helvétique avait confié au citoyen Stapfer, de Brugg, en Argovie, le ministère des sciences et des arts.

Stapfer voulut se renseigner d'abord sur l'état des écoles en Suisse. Il s'adressa aux autorités scolaires, les chargeant de rédiger des plans pour la réorganisation des écoles et de les lui soumettre. Une vingtaine de projets lui furent remis, et le plus remarquable fut celui du Père Girard de Fribourg. C'était le premier écrit pédagogique du Père Girard.

Permettez-moi de m'arrêter un peu sur la valeur de ce rapport, bien qu'il n'eut aucun résultat pour l'école primaire de ce temps. J'en ai noté deux ou trois points principaux empruntés à l'ouvrage que vient de publier l'un des jeunes docteurs de notre Université et dont je remarque la présence au milieu de nous.

« Le but de l'école primaire, comme aussi celui des écoles supérieures, est, d'après le Père Girard, de « donner à l'Helvétie des citoyens qui soient dignes de ce nom et par leurs sentiments et par leur conduite » ; ce but général sera atteint si l'on est parvenu à éclairer l'élève sur les devoirs d'un citoyen de l'Helvétie ; à lui fournir les moyens de remplir ces devoirs ; à lui en inspirer la volonté. S'il n'est pas atteint, les deux autres deviennent inutiles, dangereux même. Est-il, au contraire rempli, la patrie verra naître parmi ses enfants cette famille de frères où toutes les volontés et tous les efforts

se concentrent pour le bien général qui fut pendant des siècles le vœu, l'espoir et l'idole de tous les sages, et dont l'idée seule donne à l'âme une jouissance pure et divine. » Pour parvenir au premier but, l'Institut national enseignera le triple tableau des devoirs de l'homme (sa dignité, ses devoirs sociaux), du citoyen (patriotisme), et du citoyen de l'Helvétie (constitution helvétique et instruction civique.) Le second but sera atteint par l'étude des sciences proprement dites. Le Père Girard est ici très « utilitariste. » Il interdit toute spéculation, même dans les études supérieures ; c'est ainsi qu'il exclut la métaphysique et la poésie, l'une comme étant du verbiage, l'autre de l'amusement ¹. »

Ces deux dernières opinions sont très contestables, ce n'est du reste pas aujourd'hui qu'il convient de les discuter.

« Les sciences morales, l'histoire, la philosophie (presque uniquement psychologique et morale), la religion feraient parvenir l'écolier au troisième et dernier but de l'enseignement national. Cet enseignement cependant ne sera pas le même pour tous ; non pas que tous n'aient droit à la même instruction ; mais les nécessités de la vie exigent ici certaines exceptions au strict principe de l'égalité. C'est pourquoi le Père Girard divise l'enseignement national en trois degrés ou « écoles ». La première école sera fréquentée par tous les enfants sans distinction ; elle fournira à tous les connaissances indispensables à la vie et nécessaires à « l'état de citoyen de l'Helvétie. » Ces connaissances élémentaires suffiront à l'agriculteur et à l'artisan. Par contre, « les commerçants et les gens de plume » devront « perfectionner » ces premières notions des sciences et acquérir de plus certaines connaissances professionnelles. La troisième école devait être réservée aux « législateurs, juges, médecins, instituteurs, ministres des autels, savants. »

Il est assez remarquable que déjà à cette époque on ait demandé pour les futurs instituteurs, une formation supérieure. Messieurs, je ne reviens pas sur la façon dont le Père Girard divisait les degrés de l'école primaire. C'était un peu l'école actuelle, à trois degrés, dans nos campagnes. Ainsi que l'a dit l'auteur de la thèse à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, ce premier plan d'instruction élaboré par le Père Girard semble n'être qu'utilitaire. On n'y voit pas percer encore les idées directrices de son enseignement. Je crois qu'il est surtout très opportuniste ; mais enfin, que celui qui n'a jamais pratiqué l'opportunisme lui jette la première pierre. Le Père Girard se trouvait en présence du Directoire helvétique qui était imbus des phraséologies de la grande révolution française et il a probablement pensé que le meilleur moyen de faire accepter

¹ E. Dévaud. — L'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique (pages 6 et suivantes.)

ses idées c'était de les exprimer sous cette forme vaporeusement démocratique.

Stäpfer fut si content des idées développées par le Père Girard qu'il le fit appeler à son bureau et le nomma aux archives du gouvernement helvétique. Il aurait voulu réaliser le projet de l'École normale suisse pour instituteurs et mettre à la tête de cette école le Père Girard. Mais le Directoire helvétique était si peu populaire que Stäpfer dut renoncer à son plan. Le Père Girard devint aumônier du Directoire helvétique — ce qui devait lui laisser quelque loisir — puis, curé catholique de Berne. Il se préoccupait de plus en plus de toutes les questions d'instruction. Il avait fait la connaissance de Pestalozzi, dont il alla visiter l'école primaire à Berthoud. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre. Le Père Girard vit en Pestalozzi l'idéal de bonté qu'un maître d'école devait réaliser. Il admira celui qui disait avec raison : « J'ai vécu moi-même comme un mendiant pour apprendre à des mendiants à vivre comme des hommes. »

Le Père Girard fut appelé de Berne à Fribourg, à la tête du couvent des Cordeliers, en 1804. Cette même année, se passa le fait dont parle M. Schneuwly : la délégation par laquelle le conseil communal priait les religieux Cordeliers de se charger des classes de garçons de langue française, l'acceptation des supérieurs du couvent et la désignation du Père Girard comme préfet des écoles. Celui qui retournait dans sa tête les problèmes de la pédagogie pourrait enfin essayer de les résoudre. Les pédagogues professionnels les plus en renom, à peu d'exceptions près, ont été le plus souvent, Pestalozzi par exemple, d'admirables théoriciens, mais des praticiens médiocres qui ne pouvaient pas tenir quatre élèves et se laissaient monter sur les épaules par leurs écoliers. La bonté a souvent pour écueil le manque d'autorité. Le Père Girard ne connut pas l'écueil. Les écoles placées sous ses ordres devinrent toujours plus nombreuses ; les élèves étaient dociles, polis, sans plus rien des habitudes un peu sauvages qu'avaient celles de leurs aînés. De toutes parts, non seulement de Suisse, mais encore des pays étrangers, on venait à Fribourg pour se pénétrer des moyens employés par le Père Girard qui, n'oublions pas de le rappeler, faisait la classe lui-même et avait choisi comme son champ d'expérience l'école inférieure, les tout jeunes.

C'est un lieu commun de dire que le Père Girard était doux. Ses yeux rayonnaient de bonté. A sa rencontre et à son sourire, les physionomies d'enfants s'éclairaient. C'était comme un reflet d'une de ses scènes d'évangile, où le divin Maître appelait à lui les tout petits. Les enfants ne s'ennuyaient jamais avec lui parce qu'il ne s'ennuyait jamais avec les enfants. Il réalisa ce mot de Michelet : L'enseignement, c'est une forme de l'amitié.

Quelle différence avec l'école qui s'est vue avant lui et qui

s'est revue depuis, où sévissaient le ton rogue et la fêrule du maître !

Mais les maîtres bons ne sont pas pour autant les bons maîtres. Les enfants qui fréquentaient cette école de douceur se formaient-ils intellectuellement ? S'il était bon par tempérament, il ne perdait pas son temps à dire des choses aimables à ses élèves. Il visait constamment à les instruire en les intéressant. Il pratiquait ce qu'il avait dit dans son mémoire au citoyen Stapfer.

Toutes les vérités se faisaient concrètes dans son esprit, puisqu'il fallait les enseigner. Les exemples abondaient ; les enfants étaient tenus en éveil par de multiples questions ; la méthode socratique était en honneur. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à parcourir son livre, couronné par l'Académie française : « De l'enseignement régulier de la langue maternelle ». Celui qui l'ouvre pour la première fois, qui en lit une vingtaine de pages a bientôt oublié le titre du volume et pense qu'il lit un ouvrage qui est à la fois de religion et de pédagogie. Dans tout son enseignement, le Père Girard était pénétré du but moral que toute leçon doit avoir. « Les mots pour les idées ; les idées pour le cœur et la vie. » Il avait fait de cette phrase la devise de sa pédagogie.

Dans l'idée du Père Girard, la langue maternelle devait être la base de tout enseignement ; chaque leçon devait contribuer à la formation morale et religieuse de l'enfant. Le cours de langue met un soin particulier à faire parler la conscience, et il dirige vers Dieu toutes les tendances du cœur humain.

Quant à Pestalozzi, il avait inventé le système des nombres ; tout dans son enseignement, instruction et éducation, reposait sur l'arithmétique. Ce système ne pouvait plaire au Père Girard qui le critiqua plus d'une fois. Dans ses observations qu'il présentait un jour à Pestalozzi, il alla jusqu'à dire : Mais, je ne voudrais pas vous confier l'éducation d'une douzaine d'enfants... car ils ont à apprendre des vérités d'ordre surnaturel que l'on ne peut pas démontrer comme 2 et 2 font 4. En 1809, la Diète, du reste à la demande de Pestalozzi lui-même, ordonna une enquête sur l'institut d'Yverdon et la méthode qui y était suivie, tant sous le rapport du développement intellectuel de l'enfance que sous celui de son éducation morale et religieuse. Les députés suisses désignèrent pour cette importante mission un magistrat distingué de Bâle, M. Abel Mérian, membre du Petit-Conseil ; M. Frédéric Trechsel, professeur de mathématiques à Berne, et le Père Girard. Après avoir passé plusieurs jours à Yverdon, cette commission adressa à la Haute-Diète le rapport dont la rédaction avait été confiée au Cordelier de Fribourg. Ce dernier loua Pestalozzi de son désintéressement, de sa paternelle bonté, de son inlassable courage, mais il critiqua le système des nombres mis à la base de son enseignement. Pestalozzi en conçut un tel chagrin que le bon Père

Girard en fit une grave maladie. Tout en s'acquittant avec le plus de sincérité possible de la délicate mission qui lui avait été confiée, il n'aurait pas voulu causer de la peine à son ami Pestalozzi.

Mais les épreuves vinrent pour le pédagogue fribourgeois aussi. On vous l'a dit, le Père Girard employait l'enseignement mutuel, c'est-à-dire que sous le contrôle du maître, les élèves plus âgés faisaient la classe à leurs condisciples plus jeunes. Ce système d'enseignement mutuel n'était pas une invention du Père Girard ; il avait, en effet, été pratiqué à Paris avant d'être introduit à Fribourg. De nos jours l'enseignement mutuel proprement dit serait condamnable parce qu'enfin on envoie l'enfant à l'école pour qu'il y apprenne et non pour qu'il y enseigne. Il aurait encore le défaut non moins grand de placer des petits enfants sous l'autorité arbitraire d'élèves plus grands, mais inexpérimentés et quelquefois méchants. Pour ces motifs, on ne peut accepter l'enseignement mutuel que comme un pis aller, dans les écoles de campagne, par exemple, qui réunissant tous les degrés, comptent de nombreux élèves sous la direction d'un seul maître dont la tâche est alors aussi difficile que pénible. C'est une situation qu'il faut subir.

Le Père Girard a peut-être eu le tort de préconiser avec trop de ténacité le système mutuel au système simultané qui est la véritable forme de l'enseignement. C'est pourquoi l'évêque le condamna et le Grand Conseil ordonna de pratiquer à l'avenir l'enseignement simultané. Le Père Girard n'aurait eu qu'à accepter ce nouvel état de choses et ses grandes facultés éducatives se seraient développées de la même façon. Toutefois, il ne voulut pas lutter ; n'ayant pas le caractère robuste des combattifs, il quitta Fribourg et alla enseigner la philosophie à Lucerne. Ses élèves trouvaient qu'il était un excellent professeur, mais qu'il manquait de... profondeur : deux assertions qui, semble-t-il, peuvent difficilement s'accorder. Plus tard, Girard, pris de nostalgie en songeant à la tour de Saint-Nicolas, au pied de laquelle il était né, revint à Fribourg (1834). Il continua à s'occuper des questions d'enseignement. Aux dissensions d'autrefois, avaient succédé la confiance et l'admiration de ses concitoyens, et l'on peut dire que la dernière période de sa vie fut comme un beau coucher de soleil.

Le Père Girard s'endormit dans la paix du Seigneur en l'année 1850. Depuis cette date, sa renommée n'a fait que grandir. Ici, particulièrement, on l'a étudié et on l'a aimé davantage.

Dans les procédés d'éducation et d'instruction, les idées de ce bon religieux ont été les plus saines et les plus justes. C'est grâce à lui que surgirent la méthode des leçons de choses, l'idée de l'éducation professionnelle et la pensée de l'instruction supérieure. Il avait songé aussi à l'éducation des jeunes

filles et, à ce propos, il reprochait une fois au conseil communal de Fribourg de ne s'occuper que des garçons. Ancien élève des universités d'Allemagne, il avait, comme je viens de le dire, ébauché l'idée d'une instruction supérieure, d'une université dans notre canton.

Pour tous ces motifs, le Père Girard est des nôtres ; s'il pouvait paraître ici, au milieu de nous, sa joie serait grande de voir tous les progrès qui ont été réalisés dans notre pays. Il serait heureux, j'en suis sûr, de voir l'enseignement populaire devenir toujours plus concret, plus pratique et plus professionnel. Si le Père Girard était aujourd'hui au milieu de nous, toute la population de Fribourg, sans distinction aucune, acclamerait avec enthousiasme celui qui a été le créateur de l'école fribourgeoise. »

(A suivre.)

R. CHASSOT, *inst.*

LA SOUSTRACTION

La question de savoir comment il faut soustraire est depuis longtemps à l'ordre du jour. On se dispute vivement au sujet des trois méthodes ; laquelle est la meilleure, ou plutôt laquelle est la bonne ? car beaucoup croient encore qu'il n'y a qu'une manière de bien faire les choses. Ces discussions, tant écrites qu'orales, m'ont presque toujours paru entachées de deux graves défauts : manque de profondeur et surtout tendance à recourir aux personnalités. Je voudrais essayer d'y revenir en évitant l'un et l'autre ; car il doit être possible d'étudier une question à fond sans se départir de la plus stricte objectivité.

D'abord je me permettrai de rappeler en quelques mots le procédé habituellement suivi pour donner à l'enfant des notions précises sur le système de la numération décimale.

Je suppose un tas de petits cailloux qu'il s'agit de compter ; on les enferme par groupes de 10 dans de petits sacs d'étoffe ; on met 10 de ces sacs dans une boîte, 10 de ces boîtes dans un récipient plus grand, etc., etc. Chaque petit sac représente ainsi une dizaine comprenant 10 unités, chaque boîte une centaine valant 10 dizaines, etc. Cela expliqué, l'addition se fait sans peine et le mécanisme de la soustraction ne doit pas offrir une difficulté plus grande. En voici un exemple.

Soit à retrancher 263 cailloux de 485 cailloux donnés. D'abord l'enfant répartira les 485 cailloux en 4 boîtes, 8 sacs plus 5 cailloux. Puis il prendra 3 des 5 cailloux, 6 des 8 petits sacs et 2 des 4 boîtes, et il lui restera 2 sacs, 2 boîtes et 2 cailloux, soit 222 cailloux.

Mais s'il s'agit d'ôter 196 cailloux du tas primitif, l'enfant ne trouvera peut-être pas de lui-même la solution. Alors je lui montrerai que, puisque je ne peux pas de 5 cailloux en retirer